



LE MONITEUR UNIVERSEL.

N° 169

DIMANCHE, 18 Juin 1815.

INTÉRIEUR.

Paris, le 17 juin.

ORDRE DU JOUR.

SOLDATS,

Avesnes, le 14 juin 1815.

« C'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland, qui décida deux fois du destin de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux ! Nous crûmes aux protestations et aux sermens des princes que nous laissâmes sur le trône ! Aujourd'hui cependant, coalisés entre eux, ils en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre. Eux et nous ne sommes nous plus les mêmes hommes ?

« Soldats, à Jéna, contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arrogans, vous étiez un contre trois, et à Montmirail, un contre six !

« Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers des Anglais, vous fassent le récit de leurs pontons, et des maux affreux qu'ils ont soufferts !

« Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats de la confédération du Rhin, gémissent d'être obligés de prêter leurs bras à la cause de princes ennemis de la justice et des droits de tous les peuples; ils savent que cette coalition est insatiable ! Après avoir dévoré douze millions de Polonais, douze millions d'Italiens, un million de Saxons, six millions de Belges, elle devra dévorer les États du deuxième ordre de l'Allemagne.

« Les insensés ! un moment de prospérité les aveugle. L'oppression et l'humiliation du peuple français sont hors de leur pouvoir ! S'ils entrent en France, ils y trouveront leur tombeau.

« Soldats ! nous avons des marches forcées à faire, des batailles à livrer, des périls à courir ;

Nous devinmes ainsi maîtres de toute la position de Fleurus.

A 8 heures du soir, l'Empereur entra à son quartier-général à Charleroi.

Cette journée coûte à l'ennemi 5 pièces de canon et 2000 hommes, dont 1000 prisonniers.

Notre perte est de 10 hommes tués et de 80 blessés, la plupart, des escadrons de service qui ont fait les charges, et des trois escadrons du 20^e de dragons, qui ont aussi chargé un carré avec la plus grande intrépidité. Notre perte, légère quant au nombre, a été sensible à l'Empereur, par la blessure grave qu'a reçue le général Letort, son aide-de-camp, en chargeant à la tête des escadrons de service. Cet officier est de la plus grande distinction; il a été frappé d'une balle au bas-ventre, et le chirurgien fait craindre que sa blessure ne soit mortelle (1).

Nous avons trouvé à Charleroi quelques magasins. La joie des Belges ne saurait se décrire. Il y a des villages qui, à la vue de leurs libérateurs, ont formé des danses et partout c'est un élan qui part du cœur.

Dans le rapport de l'état-major-général, on insérera les noms des officiers et soldats qui se sont distingués.

L'Empereur a donné le commandement de la gauche au prince de la Moskowa, qui a eu le soir son quartier-général aux Quatre-Chemins, sur la route de Bruxelles.

Le duc de Trévise, à qui l'Empereur avait donné le commandement de la jeune garde, est resté à Beaumont, malade d'une sciatique qui l'a forcé de se mettre au lit.

Le 4^e corps, commandé par le général Gérard, arrive ce soir au Châtelet. Le général Gérard a rendu compte que le lieutenant-général Bourmont, le colonel Clouet et le chef d'escadron Villontreys, ont passé à l'ennemi.

Un lieutenant du 11^e de chasseurs a également passé à l'ennemi.

Le major-général a ordonné que ces déserteurs fussent sur-le-champ jugés conformément aux lois.

Rien ne peut peindre le bon esprit et l'enthousiasme

elle s'appuie d'un autre côté sur les Cévennes pour s'étendre jusqu'aux rives du Rhône, par les révoltes qu'on peut exciter dans quelques parties du Languedoc et de la Provence. Bordeaux est depuis l'origine le centre de direction de ces mouvemens.

Ce système n'a pas été abandonné. Il y a plus; le parti s'est grossi, à chaque phase de notre révolution, de tous les mécontents que les événemens produisaient, de tous les factieux encouragés dans leurs projets par la certitude de l'amnistie, de tous les ambitieux qui désiraient acquérir quelque importance politique dans les changemens qu'on présageait. De sorte que si on considère aujourd'hui les élémens hétérogènes dont ce parti se compose, si on observe la diversité d'opinions, de vues et d'intérêts qu'il renferme, on ne peut le qualifier de royaliste, qu'en ce sens qu'il est l'ennemi du Gouvernement; car il n'a point de but fixe et déterminé dans ses intentions ultérieures, et par conséquent point de caractère uniforme et général.

C'est ce parti qui trouble maintenant la tranquillité intérieure: c'est lui qui agite Marseille, Toulouse et Bordeaux; Marseille, où l'esprit de sédition anime jusqu'aux dernières classes de la population, où les lois ont été méconnues; Toulouse, qui semble encore sous l'influence de l'organisation révolutionnaire qui lui fut donnée il y a quelques mois; Bordeaux, où reposent et fermentent avec intensité tous les germes de révolte; Bordeaux, où la patrie trouva jadis de si nombreux défenseurs, où la liberté excita de si généreux sacrifices et de si nobles dévouemens; Bordeaux qui recèle maintenant des apôtres de la guerre civile!

C'est ce parti qui, par de fausses alarmes, de fausses espérances, des distributions d'argent et l'emploi des menaces, est parvenu à soulever les paisibles cultivateurs dans tout le territoire enclavé entre la Loire, la Vendée, l'Océan et le Thouet. On y a débarqué des armes, des munitions de guerre. D'anciens noms, des hommes nouveaux paraissent sur ce sol

à nous; les droits, l'honneur et la gloire de la patrie seront reconquis!

» Pour tout Français qui a du cœur, le moment est arrivé de vaincre ou de périr.

Signé NAPOLEON. »

Pour ampliation,
*Le maréchal de l'Empire, major-général,
duc de DALMATIE.*

Charleroi, le 15 juin 1815 au soir.

Le 14, l'armée était placée de la manière suivante :

Le quartier impérial à Beaumont.

Le 1^{er} corps, commandé par le général d'Erlon, était à Solre sur la Sambre.

Le 2^e corps, commandé par le général Reille, était à Ham sur Heure.

Le 3^e corps, commandé par le général Vandamme, était sur la droite de Beaumont.

Le 4^e corps, commandé par le général Gérard, arrivait à Philippeville.

Le 15 à trois heures du matin, le général Reille attaqua l'ennemi et se porta sur Marchiennes-au-Pont. Il eut différens engagements dans lesquels sa cavalerie chargea un bataillon prussien et fit 500 prisonniers.

A une heure du matin, l'Empereur était à Jamignon sur Heure.

La division de cavalerie légère du général Daumont sabra deux bataillons prussiens et fit 400 prisonniers.

Le général Pajol entra à Charleroi à midi. Les sapeurs et les marins de la garde étaient à l'avant-garde pour réparer les ponts. Ils pénétrèrent les premiers en tirailleurs dans la ville.

Le général Clari, avec le 1^{er} de hussards, se porta sur Gosselies, sur la route de Bruxelles, et le général Pajol sur Gilly, sur la route de Namur.

A trois heures après midi, le général Vandamme déboucha avec son corps sur Gilly.

Le maréchal Grouchy arriva avec la cavalerie du général Excelmans.

L'ennemi occupait la gauche de la position de Fleurus; à 5 heures après-midi, l'Empereur ordonna l'attaque. La position fut tournée et enlevée. Les quatre escadrons de service de la Garde, commandés par le général Letort, aide-de-camp de l'Empereur, enfoncèrent trois carrés; les 26^e, 27^e et 28^e régimens prussiens furent mis en déroute. Nos escadrons sabrèrent 4 à 500 hommes et firent 150 prisonniers.

Pendant ce tems, le général Reille passait la Sambre à Marchiennes-au-Pont, pour se porter sur Gosselies avec les divisions du prince Jérôme et du général Bachelu, attaquait l'ennemi, lui faisait 250 prisonniers, et le poursuivait sur la route de Bruxelles.

heureux la certion de ce petit nombre de traîtres qui se démasquent ainsi.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Transmise de Lyon, le 17 juin 1815 au matin.

Montmélian, le 15 à 9 heures du soir.

Le duc d'Albufera, à S. Exc. le ministre de la guerre.

L'ennemi a été attaqué ce matin. Nous lui avons fait six cents prisonniers, parmi lesquels se trouvent un colonel et un major; et nous lui avons tué deux à trois cents hommes.

Signé, le duc d'ALBUFERA.

Rapport à l'Empereur par le duc d'Otrante, ministre de la police générale de l'Empire.

Paris, le juin 1815.

SIRE,

Chargé par V. M. de lui faire connaître la situation de l'Empire, sous les rapports de l'ordre et de la sûreté publique: c'est d'après cette connaissance que les chambres pourront apprécier les mesures que le Gouvernement a prises, et délibérer sur celles que la crise actuelle rend nécessaires.

Tandis que V. M. marche à la tête des armées françaises pour repousser des forces étrangères, elle a le droit d'attendre de l'énergie et de la fidélité des représentans de la nation les moyens légaux d'arrêter ou de punir les entreprises des ennemis intérieurs.

Toutefois, Sire, les ennemis, aujourd'hui comme précédemment, sont peu nombreux: ils ne s'agitent que dans quelques départemens; et, dans ceux où ils ont le plus de succès, la masse de la population les rejette, les désavoue, et n'aspire qu'à s'en séparer.

Sire, je dois vous dire la vérité toute entière: Nos ennemis ont de l'activité, de l'audace, des instrumens au dehors, des appuis au dedans; ils n'attendent que le moment favorable pour réaliser le plan conçu, depuis 20 ans, et depuis 20 ans déjourné, d'unir le camp de Jalès à la Vendée, et d'entraîner une partie de la multitude dans cette conspiration qui s'étend de la Manche à la Méditerranée.

Dans ce système, les campagnes de la rive gauche de la Loire, dont la population est plus facile à égaler, sont le principal foyer de l'insurrection, qui doit, à l'aide des bandes errantes de la Bretagne, se propager jusqu'en Normandie, où le voisinage des îles et les dispositions de la côte, rendent les communications plus faciles;

(1) Une lettre de l'Empereur, du 16, se termine par ces mots, écrits de sa main: *Letort va mieux.*

produit par-tout où il exerça jadis ses ravages, et n'est point abattu par vos succès d'Esnai, de Saint-Gilles et de Palluau. De l'autre côté de la Loire, des bandes désolent le département du Morbihan, quelques parties d'Ille-et-Vilaine, des côtes du Nord et de la Sarthe: elles ont un moment envahi les villes d'Aurai, de Rhedon, de Ploermel, les campagnes de la Mayenne jusqu'aux portes de Laval; elles arrêtent les marins et les militaires rappelés; elles désarment les propriétaires, se grossissent des paysans qu'elles font marcher de force, pillent les caisses publiques, anéantissent les instrumens de l'administration, menacent les fonctionnaires, s'emparent des diligences, saisissent les courriers, et ont intercepté un instant les communications du Mans à Angers, d'Angers à Nantes, de Nantes à Rennes, de Rennes à Vannes.

Sur les bords de la Manche, Dieppe, le Havre, ont été agités par des mouvemens séditieux. Dans toute la 15^e division, les bataillons de milice nationale n'ont été formés qu'avec la plus grande difficulté. Les militaires et les marins ont refusé de répondre aux appels, et n'ont obéi qu'aux moyens de contrainte. On oppose aux mesures que les circonstances exigent une résistance condamnable, ou une force d'inertie plus dangereuse et plus difficile à vaincre que la résistance. Caen a été troublée deux fois par des réactions royalistes, et dans quelques arrondissemens de l'Orne, des bandes se forment comme en Bretagne et dans la Mayenne.

Enfin tous les écrits qui peuvent décourager les hommes faibles, enhardir les factieux, ébranler la confiance, diviser la nation, jeter de la déconsidération sur son Gouvernement; tous les pamphlets qui sortent des presses de la Belgique ou des imprimeries clandestines de France; tout ce que les journaux étrangers publient contre nous, tout ce que les écrivains du parti composent, se distribue, se colporte, se répand impunément par le défaut de lois répressives, et l'abus de la liberté de la presse.

Inébranlable dans le système de modération qu'elle avait adopté, V. M. crut devoir attendre la convocation des chambres, pour n'opposer que des précautions légales aux manœuvres que la législation ordinaire ne punit pas toujours, et qu'elle ne pouvait ni prévoir ni prévenir.

Ce n'est pas qu'en remontant à des époques antérieures à votre avènement, il n'eût été facile de trouver des lois nées dans des circonstances analogues, et qu'une politique moins sage et moins éclairée que la vôtre eût pu croire applicables aux circonstances où nous nous trouvons maintenant.

Saisir les biens, poursuivre les familles des coupables qu'on ne peut atteindre, frapper en masse, proscrire des classes sous des dénominations